

# VILLE D'ORANGE



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 18 mai 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 29 février 2024 sous réserves d'incidents**



## **Prescription de la modification N°3 du Plan local d'urbanisme**

Par arrêté du 12/02/24, le maire d'Orange a décidé de prescrire la modification n°3 du PLU.

Cette modification porte sur la liste des emplacements réservés, l'actualisation du règlement en zone A, le développement des énergies renouvelables.

Cet arrêté est affiché et peut être consulté en mairie pendant un mois à compter du 23/02/24

3955642